

Coordonnateurs du numéro :
Albert JIOTSA & Saliou ABBA

Gouvernance et préservation de la cohésion sociale dans les aires culturelles du Cameroun

Revue Internationale des Sciences Humaines et Sociales (RISHS)
International Review of Human and Social Sciences (IRHSS)

Volume 9, Numéro 9
Juillet 2022

ISSN (Version imprimée) : 1966-5199
ISSN (Version électronique) : 2664-732X

Directeur de publication :
MFORTEH Stephen AMBE
Chef du Centre National d'Éducation

Rédaction :
Coordonnateur : EHODE ELAH Raoul
Centre National d'Éducation
Coordonnateur adjoint : SOURNA LOUMTOUANG Erick
Centre National d'Éducation

Comité scientifique :
MFORTEH Stephen AMBE, Professeur, Université de Yaoundé 1
Gilbert Lamblin TAGUEM FAH, Professeur, Université de Ngaoundéré
Samuel EFOUA MBOZO'O, Professeur, Université de Yaoundé 1
André TASSOU, Professeur, Université de Yaoundé 1
Nathan ONANA NOAH, Maître de conférences, Université de Maroua
Alexis TAGUE KAKEU, Maître de conférences, Université de Yaoundé 1
Faustin KENNE, Maître de conférences, Université de Yaoundé 1
Zacharie SAHA, Maître de conférences, Université de Dschang
Carole Valérie NOUAZI KEMKENG, Maître de recherche, CNE
Serge Frédéric MBOUMEGNE NDZESSEU, Maître de recherche, CNE
Raphaël BATENGUENE ASSIL, Maître de conférences, Université de Douala
Albert JIOTSA, Maître de recherche, CNE
Martial JEUGUE DOUNGUE, Maître de recherche, CNE
Williams POKAM KAMDEM, Maître de conférences, Université de Dschang.

Comité de lecture :
Rodrigue KEPGANG (Université de Maroua)
José Donadoni **MANGA KALNIGA** (CNE-MINRESI)
Gaston BESSALA (CNE-MINRESI)
Raoul ELAH EHODE (CNE-MINRESI)

ABOUBAKAR ADAMOU (CNE-MINRESI)
Florence KWANYE KWADA (CNE-MINRESI)
Reine FOSSO SIMUN (CNE-MINRESI)
Terence KIWOH (Université de Buéa)
Protais NKENGUE ABEGA (CNE-MINRESI)
Christelle Madeleine NJIKI BIKOÏ (CNE-MINRESI)
Honoré FOUHBA (CNE-MINRESI)
Saliou ABBA (CNE-MINRESI)
Hervé MVONDO (CNE-MINRESI)
Marie Désirée NOGO (CNE-MINRESI)
Daniel Georges NANA KOMEY (CNE-MINRESI)
Ivo TAWE TASSAH (CNE-MINRESI)
TEGUIA BOGNI (CNE-MINRESI)
Timothy Musima OKIA (CNE-MINRESI)
Nicolas OWONA NDOUNDA (CNE-MINRESI)
TIEMENI SIGANKWE (CNE-MINRESI)
Fernand ATEBA OSSENDE (CNE-MINRESI)
Moïse MBEY MAKANG (CNE-MINRESI)
Victorine NZINO MOUNONGO (CNE-MINRESI)
Alain Hugues OBAME (CNE-MINRESI).

Montage et mise en ligne :

Nicolas OWONA NDOUNDA (CNE-MINRESI)
TIEMENI SIGANKWE (CNE-MINRESI)

Sommaire

Éditorial.....	ix
Introduction générale	1
Albert JIOTSA & Saliou ABBA	
Première partie : Gouvernance locale et stabilité des institutions socio-traditionnelles	9
Le développement local : stratégie d'urgence de développement ou arrimage au système de modernisation de l'Etat au Cameroun?.....	11
ONANA NOAH Nathan	
Comités de développement, développement local et stabilité des institutions socio-culturelles dans le Diamaré	25
YADJI MANA	
Gouvernance partagée, multiculturalisme et consociation : institutionnalisation des structures politiques de la cohésion sociale au Cameroun.....	51
Nicolas Serge NDOCK	
Traditional Democratic “states” (Babungo and Ide): Lessons for governance, political stability and peace in Cameroon	87
Godwill Kungso Ndzofoa Eno	
Engagement politique des autorités traditionnelles : enjeux et défis pour la cohésion sociale au Cameroun	111
ABOUBAKAR Adamou	
La gouvernance locale et la pérennisation de la cohésion sociale au Cameroun à l'aune de la mondialisation	139
METSENA NDJAVOUA	
Seconde partie : Dynamique socioculturelle et construction de l'identité nationale en contexte multiculturel.....	165
L'interculturalité, gage de la cohésion sociale en milieu socio-éducatif : le cas de la <i>Menoua</i> (Ouest-Cameroun).....	167
Irène GUEWOU & Albert JIOTSA	

L'interaction culturelle et la construction de l'identité camerounaise : l'apport des arts du spectacle vivant	183
MOUNGANDE Ibrahim Aliloulay	
Terminologies stigmatisantes des aires dites culturelles : crime contre la cohésion sociale et le vivre-ensemble?.....	201
KAMPOER KAMPOER	
Identity Crisis in the Bamenda Grassland of Cameroon: Oku in the <i>Nsaw</i> Native Authority and Bui Division 1922-1992	221
NDIFON Humfrey NSAKEMEI & Nfi Joseph Lon	
Les dynamiques au cœur des mécanismes de gouvernance des chefferies bamiléké de l'Ouest-Cameroun : le sceau des influences extérieures (XVI ^e - XXI ^e siècles)	251
Gérard NGANDJOU KOMOLO	
Conclusion générale.....	273
Albert JIOTSA & SALIOU ABBA	

Les opinions exprimées dans les articles de ce numéro n'engagent que leurs auteurs et ne sauraient refléter la position du Centre National d'Éducation (CNE).

The opinions expressed in this journal are those of the authors and do not necessarily represent those of the National Centre for Education.

Éditorial

Confronté à un environnement conflictuel qui semble s'auto-reproduire, le Cameroun a le défi de réaliser et/ou préserver la cohésion sociale via un processus fécond de manifestation et d'incarnation de valeurs socio-identitaires constructives. Au regard du paysage socio-culturel camerounais, il existe un foisonnement étonnant de pratiques et de vécus liés à l'expression des identités humaines. L'on en vient parfois à se demander si cette pluralité insaisissable de mœurs, de par leur nature et leur ampleur ne contribuerait pas à transformer fondamentalement les relations interhumaines. À partir du lien qui existe entre la gouvernance locale et la stabilité des institutions socio-traditionnelles, il importe de retracer la dynamique qui se trouve à la base de la construction d'une identité nationale en contexte multiculturel. Dans chacune des quatre aires culturelles que compte le Cameroun (les Soudano-sahéliens, les Sawa, les Fang-Beti-Bulu et les Grassfields), de nombreux mécanismes institutionnels assurant à la fois la redistribution équitable et la gestion transparente du bien communautaire ont toujours été à l'avant-garde de la stabilité et de la cohésion sociale entre les peuples. Ce numéro spécial de la Revue Internationale des Sciences Humaines et Sociales, marque un point d'orgue sur l'analyse de ces mécanismes institutionnels en évoquant les différentes mutations qu'ils ont connus à travers le temps. Bien plus, il contribue à éclairer la lanterne de l'opinion sur les risques liés à une mauvaise appropriation des attributs identitaires communs dans un contexte de préservation de la cohésion sociale.

MFORTEH Stephen AMBE

Professeur titulaire des Universités
Chef du Centre National d'Éducation
MINRESI - Cameroun

La gouvernance locale et la pérennisation de la cohésion sociale au Cameroun à l'aune de la mondialisation

**METSENA NDJAVOUA, PhD, Université de Maroua
Histoire Politique et Relations Internationales**

Résumé

Cette étude porte sur le rôle de la gouvernance locale dans la pérennisation de la paix et de la cohésion sociale au Cameroun. La gouvernance locale est considérée comme une alternative véritable aux problèmes de développement auxquels font face les États africains parmi lesquels, le Cameroun. Ce modèle de gouvernance place les populations au cœur de l'élaboration des politiques publiques locales qui impactent sur leurs destins. Cela s'opérationnalise au plan local à travers le rôle joué par les communes. Elles sont considérées comme des actrices indéniables de l'élaboration et de la gestion des affaires d'intérêt local et également de la pérennisation de la cohésion sociale au Cameroun. Aussi, leur fonction, leurs attributions tout autant que leur personnalité, se voient impliquer d'une manière ou d'une autre dans la mise en œuvre de ladite gouvernance. Cependant, on ne saurait faire fi de sérieuses limites d'une telle à la gouvernance locale qui contribue à la désagrégation des organisations sociales, aux retards dans la mise en œuvre des politiques de décentralisation, des stratégies inadaptées d'intervention, des déficits intrinsèques des projets, du manque de cadre temporel et spatial, de l'inadéquation du cadre juridique et de l'inadaptation des mesures d'accompagnement de la population locale.

Mots clés : gouvernance locale, cohésion sociale, paix, développement, État.

Abstract

This study focus on the role of local governance in the sustainability of peace and social cohesion in Cameroon. Local governance is considered to be genuine alternative to the development problems that African States generally face, and more particularly Cameroon. In reality, populations are now seen at the heart of the development of policies aimed at affecting their destinies. In order to implement its development policy at the local level, the cameroonian State relie on the councils. The latter is presented as a main player, even undeniable, in the development and management of local affairs and also in the sustainability of social cohesion in Cameroon. Also, its function, its attributions as much as its person, are involved in one way or another in the implementation of said governance. However, serious limitations linked to local governance stemming from the disintegration of social organizations, delays, in decentralisation policies, unsuitable intervention strategies, cannot be ignored, intrinsic deficits of the projets, the lack of consideration of the temporal and spatial framework, the inadequacy of the legal framework and the inadequacy of the support measures for the local population.

Keywords: Local governance, social cohesion, peace, development, State.

Introduction

Depuis l'indépendance, la forme de l'Etat au Cameroun n'a cesse de muter. À son indépendance, le Cameroun s'est constitué en République du Cameroun en 1960, pour ensuite migrer vers une fédération avec deux États en 1961 : le Cameroun oriental qui correspondait à la partie francophone et le Cameroun occidental à celle anglophone. En mai 1972, les deux États fédérés se sont réunis pour ne former qu'un État unitaire centralisé. Son système politique était caractérisé par un gouvernement central fort qui impulse, décide, oriente l'action publique et gère toutes les ressources publiques pour développer le pays. C'est cette forme d'État qui a prévalu jusqu'à l'avènement d'une autre constitution, promulguée en janvier 1996, qui consacre la décentralisation (Mfou'ou, 2006). Le recours à la décentralisation par les États vise à atteindre les objectifs politiques que sont la légitimation de l'État de droit et la participation populaire au processus de prise de décision (Felix,

1998 :140). De façon globale, les gouvernements centralisés ont initié un processus de réformes qui a pour objet le transfert de certaines compétences, tâches et ressources au niveau local. Le but est de rapprocher les pouvoirs publics du peuple de manière à améliorer ses besoins essentiels. Faisant partie du chantier de la gouvernance locale, les autorités locales constituent le moyen législatif, institutionnel et financier pour les gouvernements d'opérer et de rendre les services essentiels aux populations tant urbaines que rurales.

Cependant la gouvernance locale est une branche de la gouvernance. Elle désigne l'ensemble des procédures institutionnelles, des rapports de pouvoir et des modes de gestion publics ou privés formels aussi qu'informels qui régissent l'action publique (Hermet et al, 2005 :138-139). La gouvernance devenue également un concept de la science politique, se définit dans ce cas à en croire Patrick Le Gales, comme un « processus de coordination d'acteurs publics et privés, de groupes sociaux d'institutions (destinés) à atteindre des buts propres discutés et définis collectivement dans des environnements fragmentés, incertains ». Abolissant la distinction public/privé dans la logique d'une relation horizontale et non plus hiérarchique ou verticale entre les décideurs, cette perspective suppose par conséquent, que les instances politiques reconnues telles que l'État et les organisations intergouvernementales ne détiennent plus le monopole de la conduite des affaires publiques (Ibid).

À cet égard, cette gouvernance locale contribue à la pérennisation de la cohésion sociale au Cameroun. Elle comporte trois composantes : l'égalité, le lien social et l'unité. Elle qualifie un état social dans lequel les écarts entre les individus seraient réduits ou du moins, acceptables et où les individus seraient insérés dans des liens d'appartenance leur donnant le sentiment d'être membres à part entière d'une même communauté pacifiée. Autrement dit, elle vise la prévention de l'exclusion, de la pauvreté, la réduction des inégalités sociales et la promotion de l'égalité entre les différents peuples au Cameroun. L'objectif conduit est donc d'analyser le rôle de la gouvernance locale dans la pérennisation ou la consolidation de la paix et de la cohésion sociale pour les citoyens du Cameroun. Il répond à l'interrogation suivante : en quoi la gouvernance locale constitue-t-elle une nécessité pour la cohésion sociale au Cameroun ? Autrement dit, quelles sont les entraves à cette

gouvernance locale ? Et quels sont les défis envisagés pour le développement et l'amélioration des conditions de vie au niveau local ? S'inscrivant dans une approche interdisciplinaire et pluridisciplinaire alliant la recherche documentaire à l'investigation du terrain ou l'observation, et en s'appuyant sur la théorie de l'interactionnisme symbolique, il s'agit de scruter au ras du sol l'apport de la gouvernance locale dans la pérennisation de la cohésion sociale, en présentant ses obstacles et les ruses adoptées pour une promotion viable de la gouvernance locale au Cameroun.

1. Gouvernance locale : facteur de la cohésion sociale et de développement local au Cameroun

D'emblée, la gouvernance locale est une manière de gérer les affaires publiques ou l'intérêt commun en privilégiant l'intérêt général. C'est un système avec des mécanismes, assurer règles, outils, méthodes et moyens à utiliser pour assurer la gestion des affaires publiques ou d'intérêt commun d'une entité décentralisée ou d'un territoire comme la commune. C'est dire que celle-ci peut contribuer au développement local et la pérennisation de la paix entre les groupes humains au Cameroun. Dans cette partie, il est notoire de démontrer comment la gouvernance locale constitue un facteur de la cohésion sociale et de développement local au Cameroun.

1.1. Gouvernance locale comme facteur de la pérennisation de la paix au Cameroun

La gouvernance locale doit être un impératif dans la gestion des collectivités territoriales au Cameroun. Ceci dit, elle permet une meilleure maîtrise par les citoyens non seulement des problèmes auxquels ils font face dans leurs vécus quotidiens, mais aussi et surtout de trouver des solutions ensemble à leurs problèmes dans le but de promouvoir la cohésion sociale et la consolidation de la paix. À cet effet, la gouvernance locale au sein de chacune des aires culturelles (Soudano-sahélienne, Sawa, Fang-Béti-Bulu et Grassfield) a été réelle et expressive d'une volonté de construction identitaire des peuples camerounais. La gouvernance au sein de chacune de ces aires culturelles vise la promotion du vivre ensemble et de la cohésion sociale entre les différents individus dans la société¹⁰⁵. En tant qu'un système, cette gouvernance s'est toujours exprimée comme étant "l'interaction participative entre les acteurs concernés à tous les niveaux". Cela implique de point de vue

¹⁰⁵ Entretien avec Yakoubou Mourtalla, Mokolo, le 22 décembre 2020.

holistique un paravent sémantique applicable dans les domaines relatifs à la gestion des intérêts d'une communauté (Guilleux, 2020). Dans ce cas, si la gouvernance peut parfois être empreinte de subjectivité au niveau supranational, il reste tangible qu'elle apparaît comme un instrument de régulation et de remodelage de chaque entité sociocommunautaire qui compose la nation.

En effet, la pratique de la gouvernance locale au Cameroun est une obligation pour les représentants locaux de rendre compte au bas peuple. Cela consiste à faire un bilan permanent et d'améliorer de ce fait, les rapports entre les dirigeants et leur population puisque tous seront en accord avec leur propre développement. C'est dans ce sens que l'on peut affirmer sans ambage qu'au niveau local, la gouvernance connaît les mêmes caractéristiques qu'au niveau central. La différence essentielle entre les niveaux central et local se matérialise par la proximité et par la fréquence des contacts entre l'État et les citoyens. C'est au niveau local que les citoyens fréquentent les écoles et les hôpitaux et sont concernés par l'émission des documents et permis, etc. Au plan socio-économique, la gouvernance locale est perçue comme un instrument privilégié de développement (Ayeva et Jean, B, 2003 :18), elle favorise l'émergence des initiatives de base en matière d'élaboration et de vote de plans/ programmes de développement pouvant être considérés comme les choix des populations elles-mêmes. Les pouvoirs publics attendent une meilleure mobilisation des ressources locales pour impulser la dynamique de lutte contre la pauvreté. De ce fait, la gouvernance locale peut permettre le renforcement de l'efficacité de l'aide. Elle transfère aux collectivités les prérogatives de programmation des actions et de gestion des infrastructures dans le domaine de la santé, de l'éducation, du sport, des arts et de la culture. Ainsi, est-il important de mentionner qu'un des axes majeurs de la politique de la décentralisation ou de la gouvernance locale sera l'élargissement de l'accès aux équipements de base tels que les points d'eau potable, les infrastructures sanitaires, scolaires et culturelles. À cela, il faut ajouter l'accès des communes et de leurs populations à l'énergie et aux technologies de l'information qui participent au bien-être de la population.

La pluralité culturelle au Cameroun s'avère être une richesse et des efforts qui sont consentis en permanence pour s'assurer que toutes les populations aient un rôle à jouer dans leur communauté locale sans distinction. Dans cette logique, « l'objet de la

décentralisation est d'associer les administrés de façon plus étroite aux décisions qui les concernent dans leur vie de tous les jours » (Foillard, 2012 :13). C'est dire que tout commence par la configuration de la liste des élus locaux. Elle doit tenir compte des clivages sociaux de la collectivité en question. En plus, l'on doit tenir compte du recrutement du personnel, cet élément est incontestable dans le système de la décentralisation. Car ces critères permettent d'éviter les conflits ou les tensions entre les différents groupes humains au Cameroun¹⁰⁶. Pour atteindre les objectifs de développement local, il est nécessaire que les ressortissants et les représentants de chaque localité connaissent eux-mêmes leur propre problème. Il est impérieux de se référer au document¹⁰⁷ sur la gouvernance au Cameroun qui se caractérise par trois approches importantes que l'on pourrait bien utiliser telles que les consultations participatives, l'approche du développement participatif et l'information des populations sur les affaires publiques. Tous ces éléments participent au développement local et l'amélioration des conditions de vie de la population locale.

Qui plus est, il est primordial de relever que la recherche de la transparence de l'information et la participation de la population à la gestion des ressources ou des affaires publiques constituent des facteurs indéniables pour la promotion de la paix et de la cohésion sociale au Cameroun. De ce fait, la transparence des informations est perçue ici comme l'un des principes pratiqués dans l'administration camerounaise. Elle constitue l'une des conditions de la démocratie. Cela implique une capacité à accéder à l'information de manière universelle. Toute personne peut avoir accès facilement aux informations car elles doivent être mises à la disposition de tous. Au sens figuré dans le Lexique des termes juridiques, la transparence de façon globale est considérée comme un principe d'organisation de la société démocratique¹⁰⁸. En d'autres termes, la transparence apparaît comme un élément catalyseur dans la vie des citoyens ou des populations au Cameroun puisqu'elle facilite une meilleure gouvernance locale. Elle permet également de mettre en œuvre des principes et des valeurs qui sont considérés

¹⁰⁶ Entretien avec Saliou, Maroua, le 05 janvier 2021.

¹⁰⁷ Programme national de gouvernance, Cameroun : les chantiers de la gouvernance, 2004, pp.119-126.

¹⁰⁸ Lexique des termes juridiques, Dalloz 25^e édition, 2017.

comme une bonne action publique, c'est-à-dire une action légale, impartiale, efficace, voire efficiente.

En outre, l'implication des populations dans la gestion des ressources ou des affaires publiques ne se limite pas uniquement au niveau des élections, mais aussi également au niveau de la constitution du corps électoral et des listes de candidature¹⁰⁹. Au Cameroun, le processus électoral se fait de manière directe à travers le suffrage universel. Il revient à chaque peuple d'élire ses représentants. La gestion participative des citoyens implique davantage une réelle gestion des affaires de la collectivité territoriale décentralisée par d'autres acteurs ou composantes que ceux des élus. Ce faisant, « les associations et organisations de la société civile locale, ainsi que les comités de quartier et de village concourent à la réalisation des objectifs des Collectivités Territoriales »¹¹⁰. C'est-à-dire ceux-ci interviennent dans la phase de formulation des stratégies de développement, et que les communautés et les groupes directement concernés participent à la conception et à la mise en place des programmes et des projets. Ici, les acteurs de la gouvernance locale peuvent comprendre, par exemple, un assortiment de municipalités, de chefferies traditionnelles, de groupements associatifs et d'institutions religieuses. Ceux-ci peuvent contribuer au développement de leur localité et la promotion de la paix ou de la cohésion sociale¹¹¹.

1.2. Gouvernance locale, levier pour le développement local et la consolidation de la paix

La gouvernance locale est considérée comme une alternative véritable aux problèmes de développement que rencontrent les États africains en général et le Cameroun en particulier. En effet, les résolutions sur la pérennisation de la paix que le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale des Nations unies ont adoptées à l'unisson indiquent que la notion de la gouvernance locale « devrait être comprise au sens large comme étant un objectif et un processus tendant à la définition d'une vision commune d'une société, compte tenu des besoins de tous les groupes de la population ». Elles

¹⁰⁹ Lire à ce propos le code électoral camerounais (loi n° 2012/001 du 19 avril 2012 modifiée et complétée plusieurs fois)

¹¹⁰ Article 41 CGCTD

¹¹¹ Entretien avec Balda Haskdai, Mokolo, le 20 janvier 2021.

soulignent de façon particulière que la bonne gouvernance fait partie intégrante de la promotion de la paix¹¹².

Par ailleurs, la gouvernance locale ou la décentralisation constitue un dialogue social en marche au Cameroun. L'élaboration des plans et leur mise en œuvre apparaissent comme une opportunité pour instaurer un dialogue social entre les différents acteurs de la commune. C'est la seule occasion où dans la commune, les différents acteurs peuvent réfléchir et discuter ensemble sur les questions d'intérêt local. On voit ainsi les autorités, les responsables des services techniques, les acteurs sociaux, les élites se croiser au travers des concertations. À titre d'illustration, on peut convoquer le cas de la collaboration entre les autorités administratives et locales en matière de gestion des conflits frontaliers ou la sécurisation des frontières ; la mutualisation des forces entre les populations locales et les autorités administratives dans la lutte contre les groupes extrémistes *Boko Haram* et les gangsters dans les zones frontalières de l'Extrême-Nord Cameroun¹¹³.

Ce processus permet de mettre à nu les conflits qui existent de manière latente et sur lesquels il faut travailler. Pendant ce processus, les décisions se prennent par consensus en puisant dans les pratiques traditionnelles. Au départ, lors des premiers exercices, il n'était pas évident d'amener les différentes catégories de la population à dire ce qu'elles pensaient et à participer. Même s'il y a toujours des résistances au cours du déroulement du processus, les populations comprennent et trouvent très déterminant de discuter ensemble pour penser l'avenir du territoire, de la commune, de la communauté rurale, du village ou du quartier. Cela constitue une avancée par rapport à la pratique passée où les ressources financières de la commune étaient utilisées pour la mise en œuvre de plans annuels de campagne, élaborés par le maire, le secrétaire général et le secrétaire particulier du maire, parfois avec ses conseillers, mais sans tenir compte des aspirations profondes des citoyens (Mfou'ou, 2006).

Dans la même foulée, il faut souligner que la gouvernance locale joue un rôle capital aujourd'hui pour les peuples Mafa et Kapsiki de l'Extrême-Nord Cameroun dans la mesure où la gouvernance locale

¹¹²Résolution 2282 du Conseil de sécurité (27 avril 2016), S/RES/2282 ; Résolution 70/262 de l'Assemblée générale (27 avril 2016), A/RES/70/262.

¹¹³ Entretien avec Yavara, Mokolo, le 20 décembre 2020.

consiste à donner la parole à la population, et ce à la fois en représentant leurs administrés, en leur donnant des moyens de participer aux décisions locales en relayant leurs intérêts et leurs besoins auprès des acteurs au plus haut niveau. Cela peut servir en particulier à faire entendre la voix des groupes longtemps défavorisés ou ceux qui sont sous-représentés dans les plus hautes sphères de l'État. À titre illustratif, l'implication des femmes dans les administrations locales dans le département du Mayo-Tsanaga¹¹⁴ aident à faire participer à la prise des décisions des groupes qui en étaient autrefois exclus et relégués au second plan dans l'arène politique dans cette localité. Aujourd'hui, ces femmes apportent leur contribution sans faille au développement socio-économique dans ce département en perpétuel mutation.

Une fois de plus, la gouvernance locale permet de cultiver la volonté politique de pérenniser la paix et le vivre ensemble entre les populations de l'Extrême-Nord Cameroun particulièrement chez les Mafa et les Kapsiki. En plus d'assurer la bonne gestion des ressources et de donner la parole à la population, les structures de gouvernance locale peuvent également promouvoir la solidarité et la cohabitation pacifique entre les peuples. Avec une décentralisation opérante, les administrations locales peuvent non seulement assurer les services essentiels, mais aussi et surtout offrir à la population un lieu de dialogue et de négociation servant à régler les problèmes locaux. Ainsi, en cas de vive concurrence entre différents groupes des personnes au sein des collectivités ou dans les villages, les administrations locales peuvent offrir des options pour partager le pouvoir. Dans la même optique, il faut mentionner que certains dispositifs locaux plus informels peuvent aussi renforcer la volonté politique de pérenniser la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble entre les différents groupes ethniques ou claniques en pays Mafa et Kapsiki de l'Extrême-Nord Cameroun. À ce titre, les comités de paix locaux, par exemple, peuvent ouvrir des possibilités de dialogue entre les représentants des communautés qui sont en concurrence ou en confrontation au niveau local : cela peut aider à atténuer les foyers de violences ou les conflits, à résoudre les différends au niveau local et à croître les moyens d'action des artisans de paix¹¹⁵. Ainsi dit, les comités de paix et les initiatives locales similaires sont plus efficaces lorsqu'ils s'inscrivent dans une

¹¹⁴ L'un département situé dans la région de l'Extrême-Nord Cameroun.

¹¹⁵ Entretien avec Yakoubou Mourtalla, Mokolo, le 22 décembre 2020.

« infrastructure de paix » plus larges intégrant les niveaux national et local. En clair, la gouvernance locale participe à la promotion de la paix durable et au vivre ensemble entre les individus dans la société au Nord-Cameroun de façon globale et globalisante.

La gouvernance locale joue à cet effet un rôle incontestable dans la pérennisation et la consolidation de la cohésion sociale au Cameroun. Ici, le local est considéré comme le lieu d'ancrage de l'appartenance sociale et culturelle. Lorsque les conditions sont réunies, la gouvernance locale conforte la démocratie. Elle permet une prise de responsabilité réelle des populations et des collectivités locales dans la gestion des affaires publiques. Elle s'inscrit davantage dans une volonté de rechercher une nouvelle voie pour le développement et représente un moyen de promotion du développement local en donnant les moyens financiers et humains aux décideurs locaux et de gérer au mieux leur territoire, au plus près des besoins et des préoccupations des populations. À cet effet, une forte demande doit exister pour le soutien à la construction des pouvoirs locaux (élections, conseil municipal, renforcement des capacités, information de la société civile...), précisément au Cameroun, à l'enracinement de la décentralisation ou la gouvernance locale et à la cohérence des politiques de décentralisation avec les enjeux plus globaux. C'est dire que la question des moyens financiers mis à la disposition des collectivités locales pour assurer leurs missions constitue un enjeu capital pour gérer les problèmes au niveau local (Ministère des affaires étrangères, 2007). Qui plus est, il s'agit de réfléchir aux moyens de favoriser l'interaction entre la population, les partenaires économiques et les collectivités locales.

Tout compte fait, il est nécessaire de relever que depuis les années 1990, la décentralisation ou la gouvernance locale a progressivement fait son chemin. Que ce soit par choix librement consenti ou du fait des pressions externes, le Cameroun s'oriente actuellement vers une certaine forme de la décentralisation, avec cependant des degrés d'engagement et des succès divers. C'est dire que cette dynamique modifie profondément le paysage institutionnel du Cameroun, puisqu'un nouveau niveau de gouvernement est ajouté au niveau local : les autorités locales (élues) sont obligées d'agir en restant proches des citoyens et sont mandatées par la loi pour fournir une vaste gamme de biens et services aux populations locales. Ce qui revient à mentionner que la

bonne gouvernance locale contribue à pérenniser la paix en assurant les services et la promotion du développement durable de façon plus efficace et plus efficiente, en donnant la parole à la population locale sur un mode représentatif et inclusif, et en cultivant une volonté politique de régler les conflits ou les différends et de promouvoir la cohésion sociale. En revanche, il s'avère impérieux d'analyser les obstacles qui freinent la bonne marche de la gouvernance locale au Cameroun.

2. Obstacles à la gouvernance locale au Cameroun

L'analyse des pratiques et expériences de terrain démontre qu'il y a des acteurs et des contraintes qui bloquent le fonctionnement efficient de la gouvernance locale au Cameroun. À cet effet, il est essentiel d'analyser les facteurs de blocages pour une gouvernance locale viable au Cameroun.

2.1. Facteurs de blocages de la gouvernance locale au Cameroun

La mauvaise gouvernance¹¹⁶ s'avère être un facteur de repli identitaire et des crises sociopolitiques qui constituent un obstacle à la bonne gouvernance locale au Cameroun. De là, des analyses sociopolitiques mettent en exergue la mauvaise gouvernance (corruption, malversation financière, népotisme, tribalisme, etc.) en tant que dénominateur commun des crises ou des dysfonctionnements observés au Cameroun (Matom, 2016). Elles établissent que le nœud gordien de leur résolution et celui de leur possible évitement réside dans la pratique de la bonne gouvernance. En effet, la mauvaise gouvernance associée au repli identitaire s'exprime dans le fait des malversations financières (corruption et détournement des ressources publiques) au profit d'un micro-confort familial et/ou tribal (Ndoumbé, 2019). Elle consiste également pour un décideur public ou privé à ne favoriser que des ressortissants de sa région, de son département, de son arrondissement, de son village ou de son environnement d'origine.

¹¹⁶ Le concept de mal gouvernance ou de mauvaise gouvernance est l'opposé de celui de bonne gouvernance qui traduit une gestion efficace des ressources, la lutte contre la corruption, la responsabilisation, la reconnaissance des générations futures, la protection de l'environnement et le développement durable, l'accès à l'information, etc. (Paquet Gilles, Gouvernance, mode d'emploi, Montréal, éditions Liber, 2008).

Cette mauvaise gouvernance a également comme conséquences sociales : une promotion des frustrations individuelles et collectives où les uns (certains ressortissants de certaines tribus, régions et familles) se liguent contre les autres (des ressortissants des tribus, régions et familles autres que les leurs). Ces pratiques fragilisent ainsi l'efficacité et le dynamisme socioéconomique d'une part. D'autre part, elles mettent en péril le vivre ensemble harmonieux sur l'ensemble du territoire dont l'expression la plus visible se traduit dans la cristallisation de la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et le discours exacerbés des activistes des réseaux sociaux (Simo, 2019).

L'application de « la politique de l'équilibre régional »¹¹⁷ est souvent à l'origine de revendications susceptibles de nourrir un repli identitaire. Cette revendication révèle que le maintien de cette politique à l'ère contemporaine est problématique. Elle crée des tensions entre les besoins de représentativité, les exigences de compétence ou de technicité, le ratio et la résidence des populations considérées. À dire vrai, cette revendication constitue un obstacle à la gouvernance locale, à l'intégration, à l'unité nationale ou au vivre ensemble au Cameroun. Dans la même mesure, il faut ajouter également l'instrumentalisation de l'appartenance tribale / ethnique / régionale par les entrepreneurs politiques. Elle se fonde sur une interprétation littérale du préambule de la loi constitutionnelle de 1996 qui introduit les notions de « minorité » et d'« autochtones » sans en préciser les contours. Ce faisant, elle semble induire un principe de discrimination « positive » qui, instrumentalisé¹¹⁸, est de nature à alimenter le repli identitaire à travers une récupération politique entraînant le tribalisme.

Allant dans le même sillage, les conflits entre partis politiques sont une fois de plus le fait des élites qui poussent les militants de base à se liguer contre ceux qui gèrent la commune parce qu'ils sont du parti adverse. C'est le cas des élites de l'opposition qui dissuadent les partenaires à investir dans les communes administrées par leurs adversaires politiques. Dans une autre localité, certains ont contrecarré l'initiative d'un maire visant à revendiquer le reversement à la commune d'une partie des taxes

¹¹⁷ Cette politique aménagée à partir de 1972 est l'objet du Décret n° : 82/407 du 7 septembre 1982 modifiant et complétant celui n° : 75/496 du 3 juillet 1975.

¹¹⁸ Au sens de mal interprété et/ou mal appliqué.

provenant d'un aéroport international situé sur son territoire mais dont toutes les taxes sont reversées au niveau central. Ces taxes auraient pu permettre à la commune d'augmenter ses recettes. Mais, il se donne à voir plutôt comment certains fils de la localité, usant de leur influence, ont préféré bloquer cette revendication pour empêcher le maire qui n'était pas de leur idéologie (bien qu'il soit du même parti) d'avoir des moyens de travailler (Mfou'ou, 2006).

La gouvernance locale peut tout aussi facilement refléter des dynamiques d'exclusion. L'État camerounais a cherché à reconnaître des modalités de gouvernance locale « traditionnelles » telles que les chefferies, celles-ci peuvent également présenter des caractéristiques telles que « le patrimonialisme ; [...] la prédation et la corruption ; le clientélisme ; [et] l'absence de redevabilité envers les populations ». En même temps, bien que les scrutins locaux soient le moyen le plus démocratique de tenter d'établir une administration locale inclusive, ils ne garantissent pas quel que soit l'importance de cette administration ; en fait, ils peuvent tout autant renforcer des choix politiques identitaires, en particulier lorsque le taux de participation est faible (IPI, 2018).

La faiblesse de développement de la culture démocratique au Cameroun constitue un obstacle à la gouvernance locale. Car beaucoup des problèmes rencontrés en matière de gouvernance politique tiennent à l'insuffisante information des populations sur leurs droits et obligations. De ce fait, bien que l'information publique soit un droit pour les citoyens au Cameroun, il n'existe pas de politique adaptée de communication, de sensibilisation et d'information de ceux-ci. Ainsi, faut-il dire que les populations sont parfois très peu informées sur leurs droits, qu'il s'agisse des droits économiques, sociaux, civils et politiques, ou encore moins sur les instruments et les outils de promotion de ces droits. Même lorsque ces droits sont connus, les citoyens n'utilisent pas toujours les voies et les moyens requis pour en jouir. C'est le cas du recours à la justice en cas de préjudice qui n'est pas toujours systématique. C'est-à-dire il y a plusieurs facteurs qui freinent et empêchent le bon fonctionnement de la gouvernance locale qui apparaît comme un gage de la stabilité sociale et consolidation de la paix dans la communauté. À cet effet, nous pouvons relever : la mauvaise gouvernance et l'hypercentralisation du pouvoir entre les élites politiques en excluant la population locale. Globalement, il est logique de mentionner que les valeurs démocratiques et les principes

de l'État de droit sont peu intériorisés par les citoyens camerounais, même lorsqu'ils appartiennent à des formations politiques. Il suffit pour s'en convaincre d'observer les pratiques de nombreuses associations à caractère politique dans lesquelles les dirigeants se comportent en véritables monarques (PNUD, 2006 :85).

Cette faiblesse de la participation de la population apparaît davantage comme un frein pour la promotion de la gouvernance locale au Cameroun. Car, l'un des principaux obstacles à l'amélioration de la gouvernance administrative se matérialise par le faible degré de la participation de la population et plus précisément, la faible représentativité de la majorité de la population au sein des instances de prise des décisions. L'insuffisance de la participation de la population à la chose publique concerne notamment les femmes qui sont impliquées 33% environ dans la politique, mais sont peu présentes au niveau décisionnel. Cette participation est d'autant plus faible que le processus de décentralisation avance très lentement malgré les nombreux textes qui instituent les collectivités locales. La législation adoptée sur ce plan est souvent ignorée par la majorité des citoyens et peu maîtrisée par de nombreux élus locaux (Ibid.).

Fondamentalement, il est capital de relever que les obstacles liés à l'amélioration de la qualité des politiques et des stratégies de la décentralisation se caractérisent par la mauvaise gouvernance politique et administrative, l'ethnocentrisme et le clientélisme qui constituent des obstacles ou entraves à une meilleure stratégie de la gouvernance locale au Cameroun. De ce fait, les objectifs ne sont pas définis prioritairement en fonction des besoins de développement du pays, mais plutôt en privilégiant les intérêts supposés d'une ethnie, d'un département ou d'un groupe particulier. De plus, l'allocation des ressources semble-t-elle également biaisée par le même type de considérations, se soldant souvent par des gaspillages importants de ressources. En plus, même quand les buts sont bien définis, les efforts en matière d'allocation des ressources restent insuffisants pour garantir l'impact recherché ou celles-ci sont trop souvent dépendantes de l'appui extérieur, donc peu prévisibles. L'efficacité des actions menées pour atteindre ces buts apparaît parfois sujette à caution, par manque de structure de suivi/évaluation dignes de ce nom.

In concreto, la gestion économique des États africains de façon générale et plus spécifiquement du Cameroun qui, depuis des décennies a été caractérisée par une mauvaise affectation et

répartition des ressources et par la corruption, a suscité non seulement la pauvreté qui a constitué un terreau favorable à la cassure sociale et à la violence, mais également la perte des cohérences des réseaux économiques locaux. De là, il faut noter l'enclavement des zones entières de production et l'impossibilité de développer des initiatives communautaires à vocation durable ont constitué des entraves au bon fonctionnement de la bonne gouvernance locale au Cameroun (PNUD, 2006).

De plus, il y a lieu de dire que le tribalisme est perçu comme une gangrène à la gouvernance locale et à l'unité nationale et constitue un serpent de mer, se porte dans tous ses états au Cameroun, nonobstant les efforts consentis par les pouvoirs publics. À cet effet, la question tribale au Cameroun fait partie des sujets embarrassants que ne désirent guère aborder, de manière franche, les camerounais. Tous dénoncent le tribalisme, mais, dans le même temps, ne se privent pas de les pratiquer. Le Cameroun aujourd'hui est perçu comme une poudrière tribale, dont les fondements sont dans l'appareil de l'État et les ramifications s'étalent sur tous les secteurs de la société. En effet, la gouvernance publique est le semencier de ce phénomène au Cameroun, d'après certaines observations¹¹⁹. En réalité, fait-on savoir, le « tribalisme d'État » est vraisemblablement l'un des leviers du système de gestion et de distribution des allocations de survie de l'État camerounais. « Le tribalisme d'État » au Cameroun a pour cache-sexe l'équilibre régional. Celui-ci excelle dans la répartition des places au sein des administrations publiques. L'attribution des postes ministériels est également fonction du ressort territorial. Au nom de l'équilibre régional, certains postes sont réservés à certaines tribus, depuis des décennies. Il n'est pas rare de voir un responsable, remplacé à un poste par un cousin du village, voire de la famille. Au-delà des équilibres paroissiaux, pour faire politiquement correct, certaines ethnies sont choyées dans la répartition du gâteau national. Dans la quasi-totalité des départements ministériels, chaque chef, au lendemain de sa nomination, s'entoure de son ressortissant de son aire géographique. Le leadership se joue de ces clivages pour opposer non seulement les tribus entre elles, mais aussi et surtout les membres de l'élite intérieure.

¹¹⁹ Entretien avec Yavara, Mokolo, le 20 décembre 2020

2.2. Question de leadership entre l'État et les collectivités locales ?

La collectivité territoriale décentralisée au Cameroun dispose d'une personnalité morale et juridique et donc autonome face à l'Etat, du moins sur un certain nombre de compétences. Elle possède un patrimoine, une certaine autonomie financière, des biens matériels, des agents. Elle dispose de ces propres moyens, c'est-à-dire distincts de ceux de l'État (au sens du pouvoir exécutif) et des autres collectivités publiques. De ce fait, il est clair de mentionner que la gouvernance locale au Cameroun pose un problème qui est celui du rôle de l'État dans la gestion des collectivités territoriales décentralisées. Cela nous permet de nous demander si l'État a transféré véritablement les compétences aux collectivités locales ? En d'autres termes, la population locale participe-t-elle effectivement à la gestion des affaires publiques ?

Dans ce cas, si l'on jette un regard sur le processus d'élection des conseillers et exécutifs municipaux sur l'ensemble des territoires camerounais, cela se fait en deux étapes à savoir : les populations choisissent une liste lors d'une élection municipale pour désigner leurs conseillers municipaux. Puis, les conseillers municipaux votent le maire et ses adjoints et à ce niveau, il n'est pas exclu que l'Assemblée ne dispose que d'un pouvoir d'approbation puisqu'elle respecte parfois la discipline du parti. De façon générale, il y a lieu de dire : « les collectivités territoriales décentralisées restent soumises au contrôle de la part du représentant de l'État. Ce contrôle se justifie dans la mesure où la décentralisation est synonyme d'autonomie et non d'indépendance » (Foillard, 2012). Ainsi, assiste-t-on à une dichotomie entre le rôle de l'État et la collectivité décentralisée en matière de gestion des affaires publiques ? Ce qui crée des tensions ou des différends au sein de la communauté. Et cela constitue un obstacle majeur à l'épanouissement des citoyens camerounais et ne favorise pas la cohésion entre le haut et le bas au Cameroun.

En fin de compte, il s'avère capital de souligner que la faible culture politique est considérée comme un facteur limitant de la gouvernance locale au Cameroun. Ce qui veut dire que les citoyens dans la commune jouent aujourd'hui un rôle marginal. En dehors de quelques exemples de planification participative, ils sont, dans leur immense majorité, très passifs. C'est le cas des élites municipales qui imposent leurs candidats lors de la composition des listes

électorales sans consulter les comités de base. Et cela ne facilite pas la bonne gestion des affaires publiques au niveau de la commune. De même, une fois les élections terminées, il n'existe pas de mécanisme de contrôle des actions des élus par les citoyens pendant la durée du mandat. Il faut attendre la fin de leur mandat qui est de cinq ans pour sanctionner éventuellement l'élu défaillant. Les citoyens ne prennent aucune initiative pour suivre de près la gestion des affaires communales, encore moins pour mettre en place un contrôle citoyen indépendant qui constituerait un moyen efficace et efficient de s'impliquer dans la gestion des affaires publiques locales (Mfou'ou, 2006). En d'autres termes, ces difficultés font ressortir l'importance d'examiner le niveau local pour déterminer ce qui marche déjà et ce qui doit être réparé. Cela peut aider à orienter l'aide vers la prolongation et l'amplification des efforts locaux entrepris et promettant de contribuer à pérenniser la paix ou la cohésion sociale et, tout aussi nécessaire, vers l'intégration de ces efforts au niveau national. De même, la gouvernance locale dans le domaine de l'individualisation et de responsabilisation des acteurs, repose sur l'axiome que le pouvoir d'État est centralisé et que la solution à son mauvais fonctionnement est de décentraliser. Ceci constitue un impact négatif au bon fonctionnement de la gouvernance locale et la pérennisation de la cohésion sociale au Cameroun. Toutefois, quelles sont stratégies adoptées pour promouvoir la gouvernance locale au Cameroun ?

3. Stratégies pour la promotion de la gouvernance locale au Cameroun

Les stratégies ou les stratagèmes sont des moyens, des mécanismes voire des techniques mis sur pied par le gouvernement camerounais pour booster et promouvoir la gouvernance dite locale. Ceci se matérialise à travers les compétences transférées à l'État aux collectivités territoriales décentralisées. L'accent sera mis ici sur les stratégies envisageables pour la promotion de la gouvernance locale et le dialogue avec les partenaires pour l'accompagnement de cette gouvernance aujourd'hui.

3.1. Stratégies envisageables pour la promotion de la gouvernance locale

D'emblée, si la gouvernance locale offre une nouvelle géographie de la répartition des pouvoirs ou une « architecture » renouvelée des attributions dévolues aux pouvoirs centraux et locaux, et plus

particulièrement par la redistribution des compétences financières malgré des faiblesses notoires bien identifiées à propos de l'expérience de la décentralisation dans les pays africains et plus spécifiquement au Cameroun (Diahou, 1990). Dans ce contexte, la gouvernance locale prend en charge la manière de mettre en œuvre ces compétences par le choix des élites, les styles de gestion et le nécessaire règlement des conflits. Ainsi, la gouvernance locale offre une « carte de cœur » là où la décentralisation propose un planisphère. Ce faisant, notons-le que la décentralisation s'inscrit dans une même philosophie de l'action, leurs interventions seraient cumulables car elles répondent à deux facettes complémentaires de la réorganisation administrative et politique des sociétés africaines et notamment camerounaise à cette ère de la mondialisation.

La décentralisation vise une culture démocratique et la paix. Ce domaine concerne aussi bien les valeurs et les comportements favorables à la gouvernance démocratique que l'institution des garde-fous pour assurer la pérennité. Les valeurs et les comportements anti-démocratiques ne sont jamais définitivement établis au Cameroun. Ce faisant, il est notable de dire que des changements de comportements sont tout à fait possibles si les valeurs démocratiques sont promues et intériorisées par la plupart des citoyens. La nécessité de promouvoir la culture démocratique permet à la gouvernance locale la promotion de la cohésion sociale et le vivre-ensemble au Cameroun. Cette promotion passe essentiellement par des actions de grande envergure dans les domaines de l'information et de la formation. Dès lors, la condition sine qua non du développement politique et de la démocratie demeure cependant la progression vers la paix et la cohésion sociale. À cet effet, il faut dire qu'aucune démocratie ne peut se concevoir dans un contexte dominé par les affrontements précisément par les conflits armés. Le développement de la culture démocratique nécessite impérativement un climat de paix où les échanges d'idées sont possibles aussi bien sur le volet politique, économique que sur le volet social (PNUD, 2006 :98).

De ce fait, il est notoire de mentionner avec aisance que les acteurs de la décentralisation n'aident pas toujours à pérenniser la paix à leur niveau et ne participent pas également aux efforts menés au niveau national. Par conséquent, les acteurs nationaux, régionaux et internationaux gagneraient à tenir compte des principes et des stratégies ci-dessous lorsqu'ils appuient la gouvernance locale au

Cameroun dans le cadre d'une démarche à pérenniser la paix et la cohésion sociale durable chez les peuples camerounais.

- La gouvernance locale n'est pas seulement une question d'administration locale : Les efforts visant à améliorer la gouvernance doivent d'abord déterminer ce qui marche déjà, et ce, en portant le regard au-delà des structures étatiques. La gouvernance locale est généralement assurée par un réseau complexe d'acteurs officiels et non officiels. L'adhésion et la participation des acteurs clés du secteur privé, des organisations de la société civile ou des chefs traditionnels sont parfois nécessaires au succès des initiatives. Cela signifie que le renforcement de la gouvernance locale ne peut pas se résumer à la décentralisation et aux élections locales. Agir sur ces processus officiels sans comprendre leurs rapports avec les mécanismes informels peut conduire à l'échec, fragiliser les institutions existantes, et accroître ainsi le risque de conflit par inadvertance.

- La gouvernance locale n'est pas toujours une « bonne gouvernance » : Il faut se garder d'idéaliser la gouvernance locale. Les structures de gouvernance locale, tout comme celles du niveau national, ne peuvent participer à pérenniser la paix ou le vivre ensemble que si elles sont inclusives efficaces et redevables. Cela revient à mentionner que les gouvernements nationaux et les acteurs internationaux doivent donner aux administrations locales les moyens et le pouvoir d'accomplir leur tâche tout en veillant aussi à ce que les populations qu'elles représentent disposent de mécanismes adéquats pour assurer leur redevabilité.

-Ni la gouvernance locale ni la gouvernance nationale ne se suffisent à pérenniser la paix et l'unité nationale de façon indépendante : la pérennisation de la paix à grande échelle commence par de petites actions concrètes au niveau local. Mais, les efforts locaux de consolidation de la paix ne sont généralement pas viables par eux-mêmes ; les dynamiques locales déterminant le conflit et la paix sont inextricablement liées aux dynamiques nationales. Les structures de gouvernance au niveau local et national peuvent contribuer plus efficacement à la pérennisation de la paix si elles conjuguent leurs efforts dans le cadre d'une « infrastructure de paix » nationale.

-L'appui à la gouvernance locale est indissociable de l'aide au développement : l'amélioration des services au niveau local et le

développement économique peuvent servir de point de départ pour la promotion et la pérennisation de la paix. Pareillement, la paix n'est pas pérennisable si la population n'en voit pas les dividendes quotidiennement. Le programme de développement durable envisagé et envisageable par le Cameroun pour son émergence à l'horizon 2035, a pour objectif ultime de « mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux », pouvant servir de cadre pour articuler la gouvernance et le développement local, en particulier autour d'une bonne prestation des services essentiels (IPI, 2018 :7).

3.2. Dialogue avec les partenaires comme appui à l'accompagnement de la gouvernance locale

La décentralisation a fait de la commune « le lieu privilégié de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques » au Cameroun. À cet effet, le système de gouvernance locale connaît des couacs à l'heure actuelle, mais le processus semble irréversible. Dans ce contexte, il est notoire de relever les stratégies et les défis incontournables pour promouvoir la gouvernance locale dans l'optique de consolider l'unité, la paix et la cohésion sociale au Cameroun. Cependant, comme stratégies pour promouvoir la gouvernance locale au Cameroun, nous avons entre autres :

- l'impulsion de la volonté politique : fortement interrogée, cette volonté politique peut sembler faible simplement lorsqu'on compare le rythme de l'État et celui souhaité par les autres acteurs de la décentralisation. Mais, elle peut se consolider avec l'influence positive, des acteurs de la société civile et des citoyens, et c'est en cela que l'appui à ces acteurs de base peut être décisif et salvateur pour la gouvernance locale au Cameroun.

- rendre les communes visibles et fonctionnelles : rien dans le processus de la gouvernance locale ne doit contribuer à mettre les collectivités locales « hors-jeu ». Elles sont les piliers et les leviers du renforcement de l'État, et les cadres pertinents de développement socio-économique. En conséquence, les communes dans toutes les régions du Cameroun sont appelées à fournir des prestations dont la qualité dépendra fortement de celle des moyens de tous les ordres dont elles disposeront. Elles doivent également réaliser les aspirations, précisément de développement économique, de leurs citoyens qui doivent se reconnaître et s'identifier en elles.

- assurer la meilleure implication de tous les acteurs dans la mise en œuvre de la décentralisation : la décentralisation ici vise à faire que les citoyens de tout bord au Cameroun puissent participer à la gestion des affaires publiques locales, à toutes les étapes. Ceci requiert des citoyens des capacités qu'il convient de renforcer. Et cela permettra de booster le développement socio-économique des citoyens camerounais (Falilou, 2006).

Le dialogue avec les partenaires joue un rôle notoire dans le système de gouvernance locale pour la consolidation de la paix au Cameroun. Pour accompagner avec succès la mise en œuvre de l'appui à la gouvernance locale, il est nécessaire de s'engager dans le dialogue de manière active et sérieuse. Il apparaît évident que différents types de dialogue ont lieu à différents niveaux :

- le dialogue avec le gouvernement qui implique les ministères au niveau central comme le ministère des finances, le ministère de l'intérieur ou encore ceux responsables des autorités locales et de la planification. Les ministères sectoriels doivent également être inclus dans ce dialogue dans la mesure où il concerne le transfert de services à des échelons inférieurs. Les administrations régionales et les autorités municipales doivent aussi être impliquées.

- le dialogue avec les associations de municipalités, les maires et la société civile, les organisations, forums et réseaux (sectoriels) rassemblant des Organisations non gouvernementales ou des organisations confessionnelles ainsi qu'avec les municipalités et les Organisations non gouvernementales individuelles sélectionnées¹²⁰. Il faut aussi envisager le dialogue avec le secteur privé lorsque des entités privées ont un lien avec l'appui au processus, voire à l'effectivité de la décentralisation au Cameroun.

Conclusion

Parvenu au terme de l'étude qui portait sur « la gouvernance locale et la pérennisation de la cohésion sociale au Cameroun à l'aune de la mondialisation », il s'avère impérieux de relever d'emblée qu'à travers la décentralisation ou la gouvernance locale, le Cameroun, comme plusieurs pays africains, était engagé et s'engage dans une de ses plus importantes réformes politique et institutionnelle. Avant elle, il est judicieux de rappeler que la

¹²⁰ Document de référence 2 : Appui à la décentralisation et à la gouvernance locale dans les pays tiers

démocratisation dans les années 1990 et le multipartisme au Cameroun ont constitué des tournants majeurs des processus de changement politique important. Ce faisant, la gouvernance locale participe parfois à la pérennisation de la paix et la cohésion sociale au Cameroun. Car elle a une vision commune d'une société et prend en compte les besoins de tous les groupes de la population. C'est dire qu'elle apporte sa contribution au développement socioéconomique de tout citoyen camerounais. Toutefois, il s'avère nécessaire de souligner à double trait que les pratiques ou les réalités sur le terrain ont démontré que les conflits et les luttes de leadership ou de pouvoir entre les élites municipales, qu'elles soient du même parti ou de partis politiques différents, sont une « gangrène » importante à la mise en œuvre et à l'effectivité de la décentralisation. À cet égard, l'État doit mettre en place un dispositif fiable d'accompagnement des communes qui soit adapté au nouveau contexte de la mondialisation afin de leur apporter des appuis techniques et des dotations financières à hauteur des compétences transférées. Dans ce cas, il est impératif que le gouvernement soit plus pragmatique et diligent dans la conduite du processus. Davantage, il est également notoire de renforcer les capacités de différents acteurs concernés et d'assurer une meilleure participation des populations à la gestion optimale des affaires publiques locales. De toute évidence, des stratagèmes ont été adoptés par l'État camerounais de façon à viabiliser la gouvernance locale. Cela se matérialise par le renforcement de la culture citoyenne chez les populations pour qu'elles s'approprient le processus de la décentralisation. Il faudrait aussi qu'à l'instar du jeu des partis politiques, elles cessent d'être transformées en marionnettes pour devenir des acteurs forts dont les positions et les choix déterminent les orientations et les décisions. De là, des dispositifs de contrôle citoyen doivent émerger dans les communes camerounaises. Et cela permettra au Cameroun d'atteindre son émergence scrutée à l'horizon 2035.

Bibliographie indicative

AYEVA, T et JEAN, B., (2003), « Gouvernance locale et renforcement des capacités. Quelques pistes de réflexion pour un développement territorial durable des collectivités rurales », Rapport de recherche N°3, Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT).

DEMBA NIANG. (2007), « Gouvernance locale, maîtrise d'ouvrage communale et stratégies de développement local au Sénégal : l'expression de la ville de Saint-Louis », Thèse de doctorat en Géographie, Université de Toulouse.

FALILOU M-C, (2006), « Évaluation du thème : appui à la décentralisation et gouvernance locale », *Étape 2 : Études de terrain*, le Benin, CEPIA Karlavan Eynde-IRAM.

FELIX, J., (1998), « L'élaboration de la politique de la décentralisation au Mali : des logiques plurielles », in *Bulletin de l'APAD*, N°11. En ligne, consulté le 14/04/2020. URL : https://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/bistream/handle/123456789/7341/IDSB_45_5_1_0_1111_1759_5436.12099.pdf?sequence=1.

FOILLARD P., (2012), *Droit constitutionnel et institutions politiques*, larcier, collection Paradigme.

IPI (International Peace Institute), (2018), « Le rôle de la gouvernance locale dans la pérennisation de la paix ». En ligne, consulté le 25/04/2020. URL : www.Ipinsts.org.

HERMET, G et al, (2005), *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Armand Colin.

GUILLEUX, G., (2020), « Gouvernance locale et préservation de la cohésion sociale dans les aires culturelles au Cameroun ». En ligne, consulté le 22 janvier 2021. URL : www.calenda.org.

JEANNOT MINLA MFOU'OU, (2006), « La décentralisation, une opportunité pour améliorer le développement et la gouvernance locale. Exemples de communes au Cameroun », Les Éditions du Groupe Initiatives, CANADEL, n°25.

JIOKENG NDOUNTIO, B-A., (2010), « La problématique de la gouvernance locale dans la région de l'Est-Cameroun : une analyse de la perception du maire par les populations de la ville de Bertoua », Mémoire de Master en gouvernance et politiques publiques, Université d'Afrique catholique d'Afrique Centrale.

KONARÉ, A., (1994), « Éditorial. Décentralisation », *Journal d'information et de réflexion sur la décentralisation*, Bamako.

LE ROY, E., (1984), « Enjeux, contraintes et limites d'une démocratisation d'une administration territoriale, lectures

anthropologies des innovations politiques et juridiques au sein des communautés rurales sénégalaises » (1972-1980), in *annuaire de Tiers-Monde*, pp.63-76).

LONCLE, P et ROUYER, A., (2004), « La participation des usagers : un enjeu de l'action publique locale », in *Revue Française des Affaires Sociales*, N°4, pp.133-154.

MARCHANT, C., (1992), « Les formes de l'informel ou l'échec au droit », *Nord-Sud, de l'aide au contrat, pour un développement équitable*, paris, syros.

MATOM, S.-E. (2016). « Les différents nids de tension : conséquences de la mauvaise gouvernance au Cameroun ». En ligne, consulté le 27/01/2021 <https://camer.be/56265/6:1/les-différents-nids-de-tension-conséquences-de-la-mauvaise-gouvernance-au-cameroun-cameroon-html>.

MBARGA, D. (2020). « Le multiculturalisme du vivre ensemble dans un contexte pluriethnique : le cas du Cameroun ». En ligne, consulté 02/02/2021. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02437401>.

NDOUMBE, N. (2019). « Cameroun-Fonds publics : 6000 milliards de FCFA détournés en 7ans ». En ligne, consulté 27/12/2020. URL : <https://actucameroun-com/2019/04/13/cameroun-fonds-publics-6000-milliards-de-fcfa-detournes-en-7-ans/>.

Résolution 2282 du Conseil de sécurité (27 avril 2016), S/RES/2282 ; Résolution 70/262 de l'Assemblée générale (27 avril 2016), A/RES/70/262.

SIMO, A. (2019). Montée du tribalisme : « Le Cameroun est aujourd'hui au bord de la guerre civile ». En ligne, consulté le 02/02/2020. URL :

<https://fr.spuntniknews.com/international/201902071039942327-montee-cameroun-guerre-civile/>.

www.un.org/en/land-natural-resourcesconflict/pdfs/UNDP_Local%20Peace%20Committees.2011.pdf. Consulté le 15/04/2020.

YAPI DIAHOU, A., (1990), « L'État et les municipalités en Côte d'Ivoire : un jeu de cache-cache ? » in *Politique africaine*, vol 40, pp. 51-59.

Sources orales

Balda Haskdai, Chef traditionnel et conseiller municipal, Mokolo, le 20/01/2021.

Saliou, Agent de développement, Maroua, le 05/01/202.

Yakoubou Mourtalla, Lamido et conseiller municipal, Mokolo, le 22/12/2020.

Yavara, Agent de développement, Mokolo, le 20/12/2020.